

Nom - Prénom	Club
--------------	------

PERFECTIONNE EN SNOWBOARD DE RANDONNEE : GROUPES DE COMPÉTENCES

THEME 1	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-1.1 - Niveau de pratique			
PERF-1.2 - Expériences - Liste de courses			

THEME 2	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-2.1 : Progression snowboard en montée			
PERF-2.2 : Progression snowboard en descente			
PERF-2.3 : Progression en neige dure à pieds			

THEME 3	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-3.1 : Le matériel pour une pratique autonome			
PERF-3.2 : Réussir sa sortie en groupe autonome			
PERF-3.3 : Environnement de pratique - milieu montagne			
PERF-3.3.1 : Interpréter les conditions météo	Mise en place 2025		
PERF-3.3.2 : Evoluer en groupe autonome - milieu montagne			
PERF-3.4 : Environnement de pratique - milieu montagne enneigée			
PERF-3.4.1 : Approfondir ses connaissances sur la neige, les avalanches et le milieu glaciaire			
PERF-3.4.2 : Prévenir les accidents en milieu enneigé			
PERF-3.4.3 : Intervenir en cas d'accidents			

THEME 4	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-4.1 - Ma formation à la FFCAM		Mise en place 2025	



Fiche de compétences

Cette fiche est mise à disposition des clubs et des pratiquants. Elle permet de suivre l'acquisition des compétences de chaque pratiquant autour des 4 THEMES suivants :

THEME 1 : Niveau de pratique et expériences

THEME 2 : Progression et sécurité dans la pratique

THEME 3 : Prévention et environnement de pratique

THEME 4 : Environnement fédéral, des clubs et des pratiques

La validation de l'ensemble des groupes de compétences (regroupement de compétences par rubrique) notés de 1.1 à 4.1 et résumés en page 4, permet l'attribution de l'**attestation de compétences « PERFECTIONNE EN SNOWBOARD DE RANDONNEE »**. Les groupes de compétences peuvent être intégrés au profil de chaque pratiquant dans le système d'informations fédéral (EXTRANET) : application « **Attestation pratiquant** ».

Attestation de compétences - PERFECTIONNE en snowboard de randonnée

Je suis capable de pratiquer le snowboard de randonnée en groupe autonome, de choisir et de préparer mes sorties, de les adapter aux conditions rencontrées, à mon niveau technique et physique et celui de mes partenaires.

Je dispose d'une expérience du snowboard de randonnée en lien avec mon niveau de pratique.

Je peux poursuivre ma formation vers l'acquisition de compétences avancées en snowboard de randonnée : niveau SPÉCIALISÉ. Je peux également entrer en formation d'initiateur et transmettre ma passion du snowboard de randonnée à d'autres pratiquants.

Perfectionné en snowboard de randonnée

1

NIVEAU – EXPÉRIENCES

1.1 – NIVEAU DE PRATIQUE

- ☐ Progresser à 350 m/h sur une dénivellation de 1000m environ avec un sac à dos pour une randonnée à la journée.
- ☐ Niveau snowboard : hors pistes dans des pentes modérées à fortes (jusqu'à 35°).

1.2 – EXPÉRIENCES – LISTE DE COURSES

- ☐ Liste de 15 sorties en autonomie comprises entre 2.1 et 3.1 dont 5 de niveau 3.1.

2

PROGRESSION ET SÉCURITÉ DANS LA PRATIQUE

2.1 – PROGRESSION SNOWBOARD EN MONTÉE

Mes compétences validées :

- ☐ Adapter la technique de progression, selon le terrain et l'état de la neige, en anticipant les manipulations de matériel.
- ☐ Adapter le mode de progression selon le terrain et l'état de la neige (distance entre snowboarders, progression un par un, ...).
- ☐ **Maîtriser** les changements de direction en pentes modérées à fortes (jusqu'à 35°).
- ☐ Faire une nouvelle trace si elle n'est pas adaptée au snowboard de randonnée.

2.2 – PROGRESSION SNOWBOARD EN DESCENTE

Mes compétences validées :

- ☐ **Maîtriser** la technique de snowboard en toutes neiges et tous terrains dans des pentes modérées à fortes (jusqu'à 35°) en adaptant ma technique au type de neige.
- ☐ **Maîtriser** la technique de dérapage backside et frontside en toutes neiges (en particulier neige dure) dans des pentes modérées à fortes (jusqu'à 35°).
- ☐ **Maîtriser** la technique de la feuille morte backside et frontside en toutes neiges (en particulier neige dure) dans des pentes modérées à fortes (jusqu'à 35°).

2.3 – PROGRESSION EN NEIGE DURE À PIEDS

Mes compétences validées :

- ☐ **Maîtriser** les différents usages d'un piolet en fonction de la pente.
- ☐ **Maîtriser** la réalisation d'un encordement à la taille : sangle + mousqueton à vis.
- ☐ **Maîtriser** un franchissement d'un passage court avec des crampons (montée, descente, traversée horizontale) sur neige dure dans des pentes modérées à fortes (jusqu'à 35°).
- ☐ **Maîtriser** les techniques de pose d'une main courante : corde + nœuds + amarrage + corps mort.

3

PRÉVENTION ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE

3.1 – LE MATÉRIEL POUR UNE PRATIQUE EN GROUPE AUTONOME

Mes connaissances/compétences validées :

- ☐ **Maîtriser** le réglage et l'entretien du matériel de snowboard de randonnée.
- ☐ Connaître le matériel de sécurité adapté au snowboard de randonnée pouvant être nécessaire suivant les courses : corde, piolet, crampons, casque, ...
- ☐ Contrôler mutuellement que chaque personne du groupe dispose du matériel de sécurité indispensable : DVA, sonde, pelle, couteaux à neige, téléphone.
- ☐ Identifier collectivement le matériel nécessaire pour le groupe, dont matériel de navigation (carte, boussole, altimètre, système GPS) et équipement collectif (trousse secours) selon le type de course et les conditions nivo-météo prévues.

3

PRÉVENTION ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE

3.2 – RÉUSSIR SA SORTIE EN GROUPE AUTONOME

3.2.1 – LES BONS COMPORTEMENTS DANS UN GROUPE AUTONOME

- ☐ Connaître les principaux facteurs humains dont les pièges de l'inconscient dans un groupe autonome.
- ☐ Appliquer un mode relationnel entre les différents membres du groupe : désignation du leader, discussion des choix, partage des décisions, applications des consignes, ...
- ☐ Organiser et animer un briefing au départ de la randonnée et au départ de la descente, ainsi qu'un débriefing en fin de sortie.

3.2.2 – MA PRATIQUE DU SNOWBOARD DE RANDONNÉE EN GROUPE AUTONOME

- ☐ Co-construire un projet avec une analyse des risques 3X3 (incluant plaisir et débriefing).
- ☐ Récupérer des informations pertinentes sur les conditions via les différentes sources d'informations (sites web, réseaux, connaissances, ...).
- ☐ Adapter la progression sur le terrain en fonction du groupe, des dangers observés, ... (sécurité, confort, régularité).

3.3 – ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE : MILIEU MONTAGNE

3.3.1 – INTERPRÉTER LES CONDITIONS MÉTÉO

MISE EN PLACE EN 2025

- ☐ Connaître les conséquences des conditions météorologiques sur les activités et les mesures de précaution à prendre.
- ☐ Savoir analyser le bulletin météo : pictos, évolution à venir, vigilances Météo France...
- ☐ Connaître les particularités de la météo en montagne et savoir détecter un changement de temps sur le terrain.

3.3.2 – ÉVOLUER EN GROUPE AUTONOME DANS LE MILIEU MONTAGNE –

FORMATION PERFECTIONNEMENT – 3.3 MILIEU MONTAGNE (C02)

- ☐ Interpréter finement les informations d'une carte topographique.
- ☐ **Maîtriser** l'usage des outils d'orientation : boussole et géolocalisation par satellite.
- ☐ Créer un itinéraire complexe (hors sentier, mauvaise visibilité, points de décision, plan B...) et établir un plan de marche correspondant.

3.4 – ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE : MILIEU MONTAGNE ENNEIGÉE

FORMATION PERFECTIONNEMENT 3.4 – MILIEU ENNEIGÉ (NA2)

3.4.1 – APPROFONDIR SES CONNAISSANCES SUR LA NEIGE, LES AVALANCHES ET LE MILIEU GLACIAIRE

- ☐ Connaître les principes de transformation de la neige.
- ☐ Connaître les différents type d'avalanches et expliquer le mécanisme de déclenchement de plaques.
- ☐ Connaître les autres risques liés à la montagne enneigée et glaciaire : crevasses, corniches, glissades, ...

3.4.2 – PRÉVENIR LES ACCIDENTS EN MILIEU ENNEIGÉ : IDENTIFIER LES RISQUES DANS LA PRÉPARATION ET SUR LE TERRAIN (DÉMARCHE 3X3)

- ☐ Extraire et interpréter les informations essentielles d'un BERA et connaître les situations avalanches typiques reconnaître la ou les situations avalanches typiques.
- ☐ Identifier sur la carte les zones nécessitant des précautions dans la progression.
- ☐ Identifier sur le terrain les signaux d'alarme : observables, tests de stabilité, réévaluation du BERA, ...
- ☐ Appliquer une méthode de réduction des risques, en préparation et sur le terrain.

3.4.3 – INTERVENIR EN CAS D'ACCIDENT EN MILIEU ENNEIGÉ

- ☐ Vérifier avant le départ le matériel de sécurité, les moyens de communication et de positionnement.
- ☐ Organiser et conduire un secours dont une recherche multi-victimes.

4

ENVIRONNEMENT FÉDÉRAL ET DES CLUBS

4.1 – LA FORMATION À LA FFCAM

- ☐ Connaître le principe de la formation des pratiquants et des cadres à la FFCAM.
- ☐ Positionner ses propres compétences dans le cadre des activités des clubs.

Fiches de compétences

Version 2.0

MODE D'EMPLOI

Fiches de compétences : principe

Les fiches de compétences sont mises à disposition des adhérents, des clubs et des comités territoriaux de la FFCAM. Elles proposent un cadre permettant aux formateurs d'organiser simplement la formation des pratiquants dans toutes les activités.

Elles permettent un suivi de l'acquisition des compétences d'un pratiquant sur la base de deux niveaux de pratiques successifs, « INITIE », « PERFECTIONNE » et « SPECIALISE » :

- **INITIE** : je suis initié à la pratique du ski de randonnée.
- **PERFECTIONNE** : je pratique le ski de randonnée en groupe autonome.
- **SPECIALISE** : Je dispose de compétences avancées me permettant de pratiquer le ski alpinisme.

Pour chaque niveau (INITIE, PERFECTIONNE et SPECIALISE), les compétences sont organisées en quatre THEMES, ces thèmes étant identiques quelle que soit l'activité. Chaque thème comporte plusieurs groupes de compétences. Chaque groupe de compétences est validé quand toutes les compétences le sont. Seuls les groupes de compétences validés devront être reportés dans l'application « **attestation pratiquant** » disponible dans « l'espace licencié ». Le pratiquant peut suivre ainsi sa progression et les compétences lui restant à acquérir s'il souhaite valider le niveau INITIE, PERFECTIONNE ou SPECIALISE.

Un pratiquant ayant validé toutes les groupes de compétences dispose alors automatiquement du niveau **INITIE, PERFECTIONNE ou SPECIALISE dans une activité**. Ces informations sont disponibles dans son «espace licencié».

Validation des connaissances/compétences :

La validation des compétences donne de fait au formateur un rôle d'évaluateur. Il peut valider chaque compétence au fil du temps d'apprentissage, lors d'activités au sein du club, ou lors d'un stage, un rassemblement, une sortie collective, un cycle de formation... La validation des compétences/connaissances n'est donc plus nécessairement une traditionnelle « validation de stage ».

Dans chacune de ces situations, il est tout à fait possible de ne valider que certaines compétences. Le formateur précisera alors au pratiquant le processus nécessaire permettant de compléter son apprentissage : plus d'expériences, plus de diversités dans les terrains de pratique, un autre cycle de formation, un autre stage ...



THEMES : mode d'emploi

Qui peut valider les fiches de compétences ?

INITIES : Les encadrants brevetés (initiateurs, instructeurs) sont formés pour valider les groupes de compétences au niveau INITIE. Les professionnels disposant d'un agrément « formateur FFCAM » pourront également valider ces groupes de compétences.

PERFECTIONNES et SPECIALISES : les instructeurs sont compétents pour valider les compétences au niveau PERFECTIONNE et SPECIALISE ainsi que certains professionnels disposant d'un agrément « formateur FFCAM ». Certains initiateurs disposant d'une bonne expérience de formateur dans leur club ou dans leur comité peuvent également valider les compétences au niveau PERFECTIONNE ou SPECIALISE. Pour ces initiateurs, une demande faisant état de leurs compétences est à faire par le président du club ou du comité territorial (accréditation « hors cadre » à valider des compétences).

Agrément des professionnels

Un agrément « formateur FFCAM » sera attribué aux professionnels qui le souhaitent par la Direction Technique Nationale (DTN) en fonction de leurs prérogatives professionnelles, et sous réserve de disposer d'une information préalable sur le système de formation de la FFCAM. Il est en effet nécessaire que ces professionnels puissent « porter » le système de formation de la FFCAM auprès des pratiquants, et qu'ils puissent les accompagner dans leur parcours de formation. Cet agrément ne porte que sur la formation des pratiquants.

Contenu des fiches de compétences :

Pour simplifier la lecture des compétences, la fiche est construite autour de (1) connaissances, de (2) compétences (élémentaires) et de (3) compétences maîtrisées.

Les connaissances doivent être vues comme un « savoir » ne nécessitant pas d'expérience. Les compétences doivent être vues comme un « savoir-faire » ou un « savoir-être » associé à une expérience plus ou moins importante. Exemple appliqué au ski de randonnée :

- **Connaissance** : je connais le principe de la conversion aval - je suis capable de l'expliquer. Je n'ai pas besoin de la réaliser.
- **Compétence** : je sais réaliser une conversion aval - je suis capable de réaliser cette technique que j'ai reproduit quelques fois avec succès.
- **Compétence maîtrisée** : Je maîtrise la conversion aval - je suis capable de réaliser cette technique dans des situations très diverses, et je l'ai reproduite un grand nombre de fois : je suis capable de la montrer et de l'expliquer.

Une compétence maîtrisée relève souvent d'une problématique de sécurité, et nécessite plus de répétition set donc d'expériences pour s'assurer de sa maîtrise. Ce type de compétences commence par le mot « maîtriser ».

1

NIVEAU -
EXPÉRIENCE

Ces deux groupes de compétences peuvent être évalués par le formateur lors de sorties collectives, d'un rassemblement, d'un camp ... afin de vérifier que le niveau de pratique et d'expérience du pratiquant est conforme au niveau attendu. Il n'est pas forcément nécessaire de mettre en place des tests.

La liste de courses ne peut pas à être certifiée par le formateur qui n'a pas nécessairement participé à ces sorties. Par contre, ce dernier peut attester une adéquation entre le niveau attendu par la liste de courses et la pratique observée sur le terrain. Une discussion informelle entre le pratiquant et le formateur peut venir consolider cette observation, ce dernier pouvant proposer de renforcer cette expérience qui peut être considérée comme insuffisante par rapport au niveau attendu.

2

PROGRESSION ET
SÉCURITÉ DANS
LA PRATIQUE

Ce thème porte sur les techniques de progression et de sécurité dans l'activité. Les groupes de compétences peuvent être validés à tout moment, y compris en dehors d'un stage. Il n'y a donc pas lieu de faire une déclaration de stage sauf si vous souhaitez diffuser une proposition de formation sur le site www.ffcam.fr. Certains groupes de compétences peuvent être transversaux à d'autres activités. La validation de l'un donne automatiquement validation de l'autre.

Complémentaire aux fiches de compétences, un référentiel sera mis à disposition précisant chaque connaissance/compétence de cette fiche. Les formateurs pourront ainsi mettre en place les formations correspondantes en fonction de ce référentiel.

3

PRÉVENTION ET
ENVIRONNEMENT
DE PRATIQUE

Ce thème comporte des groupes de compétences transversaux à d'autres activités. Par exemple, le groupe de compétences « Milieu montagne » est transversal à la randonnée montagne, l'alpinisme, le vélo de montagne, la raquette à neige, .. Dès lors que ce groupe de compétences est validé, il l'est automatiquement dans les autres activités de façon transversale.

Les groupes 3.3 et 3.4 correspondent aux compétences acquises lors des traditionnels stages Carto-Orientation (1 ou 2) ou Neige Avalanche (1 ou 2). Il convient donc aux pratiquants de suivre ces stages pour valider les compétences correspondantes. Le groupe 3.3 évoluera afin d'intégrer des compétences en matière de « météo » et des « connaissances sur l'environnement montagne ».

4

ENVIRONNEMENT
FÉDÉRAL ET DES CLUBS

Ce thème porte sur l'environnement fédéral, des clubs et des pratiques. Ce thème est totalement transversal à toutes les activités et porte sur des éléments de compréhension des activités dans un club, de la formation à la FFCAM, ... S'il est validé, il l'est automatiquement pour toutes les activités

Ce thème sera mis en place en 2025.